

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 17 AOUT 2017

Date de la convocation : 10/08/2017

Sont Présents : Messieurs Cédric BRUNET, Stéphane COIGNUS, Michel DAVAL, Aurélien MOUGIN, Fabrice PERRIN, Michel RICHARD, Pierre THOMET, Bernard VOYNET, Raphaël NOUVEAU, Mesdames Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT et Michèle LIGEY BARTOLOMEU.

Absents excusés : Messieurs Nicolas PLANCHON et Nicolas MENUHEY.

Secrétaire : Sandra GRENOT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime :

### DON D'UN DEFIBRILLATEUR ET ACHAT D'UNE BATTERIE

- Autorise le maire à accepter le don d'un défibrillateur provenant de Monsieur Mohamed SAYAD ;
- Autorise le maire à investir dans une nouvelle batterie.

Ce défibrillateur sera installé sur la façade de la mairie.

### REGLEMENT COLUMBARIUM

-valide l'ajout de la mention suivante sur le règlement municipal pour le Columbarium :

« La commune d'Esprels reprendra de plein droit et gratuitement la case redevenue libre par retrait des urnes qu'elles contenaient avant la date d'expiration de la concession ».

Le reste sans changement.

### OUVERTURE D'UNE CINQUIEME CLASSE SUR LE RPI CHASSEY-LES-MONTBOZON / ESPRELS

- Confirme l'engagement de la Commune d'Esprels sur la mise à disposition de locaux et d'équipement et sur la prise en charge des frais de fonctionnement de cette nouvelle classe ;
- Autorise le Maire à signer tout document dans cette affaire.

### LOYERS LOGEMENT « 7 PLACE DE LA MAIRIE » ET LOCAL « LA POSTE »

- décide de louer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, le logement communal situé 7 Place de la Mairie, moyennant un loyer mensuel de 500 €. Le dépôt de garantie est fixé à 500 € ; il correspond à un mois de loyer,

- décide de poursuivre la location du local de « LA POSTE », moyennant un loyer trimestriel de 432.55 € aux conditions du bail initial,
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier, notamment le contrat de location.

**AMENAGEMENT ACCESSIBILITE BATIMENT MAIRIE/ECOLE :**  
**CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE MISSIONS « L, LE, SEI, HAND, HAND ATT, ET**  
**VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES » ET MISSIONS DE**  
**DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX ET SPS (8 LOTS)**

- valide l'offre proposée par le bureau de contrôle SOCOTEC, Agence de Belfort, sise 30 D avenue du Général Leclerc à BELFORT (90000), qui s'élève à 3.790,00 € H.T.
- autorise le Maire à signer tous les contrats et documents relatifs à ce dossier.

**CREATION POSTE**  
**ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

- Décide la création, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, d'un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à hauteur de 27 heures hebdomadaires,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

*L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.*

A ESPRELS, le 21 août 2017

Le Maire, Michel RICHARD